

CHALMOUX ÉLEVAGE COLLABORATIF

Acheter un futur poulain en tranches

Vous rêvez d'avoir un cheval sans en avoir les moyens ? Qu'à cela ne tienne. Il est désormais possible d'en acquérir ses parts et de devenir ainsi co-éleveur d'un futur poulain à naître dans le Charolais.

On connaît déjà le nom de la future mère : Anita enchantée, une poulinière de 7 ans ayant déjà couru plusieurs courses d'obstacles. « C'est une AQPS (*), mais elle a déjà battu je ne sais combien de pur-sang, notamment Storm of Saintly, un des champions de l'écurie Macaire », se félicite son éleveur, Jacques Martin. On sait aussi qui sera le géniteur : Free Port Lux, du haras de Cercy-la-Tour dans la Nièvre. Sélectionnée sur catalogue, la saillie de cet étalon au beau pedigree est facturée 2 000 € HT. Quant au futur poulain, son nom sera choisi par les particuliers qui deviendront co-éleveurs s'ils achètent une ou plusieurs « parts », via la plateforme internet *My horse family* (**). Outre le choix du nom, ils auront aussi un droit de regard et seront tenus informés des évolutions. Enfin, ils auront la possibilité de passer à l'élevage de Chalmoux pour admirer la poulinière pleine, puis faire connaissance avec le nouveau-né.

Coûts et gains partagés

Lancée il y a dix-huit mois par Romain Lévy, un fils d'un entraîneur et d'une éleveuse passionnés, *My horse family* propose aux particuliers de participer financièrement à des projets de nais-



■ La poulinière Anita enchantée profite du soleil de ce mercredi pour s'ébattre dans un pré du Charolais. Photo Damien VALETTE

sance et d'élevage de poulains. Le total des frais - 22 400 € pour le futur crack de Chalmoux - est alors partagé, tout comme les futurs revenus issus de la vente du jeune cheval et des primes qu'il pourrait remporter lors de courses hippiques.

Cette démarche innovante convient bien à l'éleveur du Charolais et à son fils Rémi Martin, propriétaire de la poulinière. « Mon intérêt en tant qu'éleveur, c'est d'avoir moins de frais, avance Jac-

ques Martin. Déjà que j'ai tout le boulot... À plusieurs, on peut aussi obtenir un meilleur produit en payant plus cher la saillie d'un meilleur étalon. L'autre avantage de *My horse family*, c'est de permettre à d'autres passionnés, mais qui n'ont pas assez de moyens ou de place pour en élever eux-mêmes, de posséder une partie d'un cheval ».

En tant que propriétaires de la poulinière, Jacques et Rémi Martin disposent d'emblée de 50% des parts du futur

cheval. Depuis le lancement du projet, deux personnes ont déboursé 12 320 € (25 %). Il est possible d'acheter les autres parts (224 € l'unité) jusqu'à janvier 2019, date prévue pour la naissance du poulain.

Damien Valette

(*) « Autre que pur-sang », chevaux issus de croisements entre un Pur-Sang et d'autres races, principalement Selle français et Anglo-arabe.

(**) myhorsefamily.com

De la sidérurgie à l'élevage de chevaux

Durant sa jeunesse, Jacques Martin a beaucoup pratiqué l'équitation grâce à un ami qui possédait des chevaux. Il a exercé la profession de comptable à l'usine Usinor, en Meurthe-et-Moselle.

Mais la sidérurgie lorraine périclité et il est licencié. En 1985, il se reconvertisse : « Je cherchais une ferme à reprendre. À Chalmoux, j'en ai trouvé une qui correspondait à mes moyens. J'ai acheté les bâtiments et loué 80 hectares pour élever des charolaises », explique cet homme de 68 ans.

« Le meilleur 3 ans de l'Est »

À son arrivée en Saône-et-Loire, il avait fait venir une jument. « Les bovins, c'était pour gagner ma vie ; les chevaux, c'est pour le plaisir ». Sa première poulinière donne naissance à des « produits » qui ont gagné des courses. L'un de ses poulains devient même « le meilleur 3 ans de l'est » de la France.

Depuis 2009, Jacques Martin est à la retraite, mais poursuit son petit élevage équestre. Il s'occupe actuellement de cinq poulinières, tandis que



■ L'éleveur Jacques Martin et sa poulinière Anita enchantée. Photo D. VALETTE

trois de ses chevaux sont à l'entraînement pour participer à des courses. Dirigeant d'une entreprise de maçonnerie à Digoin, après des études de génie civil, son fils Rémi Martin est également passionné de chevaux. C'est lui le propriétaire d'Anita enchantée, la poulinière qu'élève son

père. L'engagement de Jacques et Rémi Martin dans la démarche d'élevage collaboratif est une occasion, en répartissant les coûts, d'améliorer le patrimoine génétique de leurs chevaux. Le rêve de tout éleveur en somme.

D.V.

POINT PAR POINT

■ Un projet à 22 400 €

Le coût du projet de l'élevage de Chalmoux a été fixé à 22 400 €, soit 100 parts à 224 €. Outre le prix de la saillie (2 000 € HT), sont comptabilisés les frais de vétérinaire, de vaccin, d'échographie, de pension, de maréchalerie, de déplacement de la jument entre le haras nivernais, où aura lieu la conception, et l'élevage charolais, où le poulain naîtra 11 mois plus tard. Sans oublier l'assurance, si le nouveau-né n'était finalement pas viable, et la rémunération de la plateforme *My horse family*.

■ Des gains variables

Une fois le poulain sevré, les copropriétaires ont la possibilité de le vendre et de se partager la recette. Ils conservent également, à vie, le statut de co-éleveur. À ce titre, si le cheval finit placé lors d'une épreuve hippique, les éleveurs toucheront une « prime d'élevage » d'environ 15 % des gains de courses. D'où l'importance du pedigree et du palmarès des géniteurs.